



**CONTRE LA GENERALISATION DES BACS PRO. 3 ANS
DEFENDONS L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PUBLIC**

La généralisation du Baccalauréat Professionnel en trois ans, imposée sans concertation préalable par le Ministre Xavier DARCOS, remet en cause l'accueil de tous les élèves qui nous sont traditionnellement confiés en Lycée Professionnel. La généralisation du dispositif entraîne à terme la disparition des sections préparant aux Brevets d'Etudes Professionnelles et risque d'interdire à beaucoup d'élèves l'accès au Baccalauréat. Un nombre important de sections ferment et des postes d'enseignants sont ou seront supprimés, même si les dotations horaires aux établissements peuvent dans un premier temps rester stables. L'évolution de la voie professionnelle et sa rénovation doivent et ne peuvent se faire que dans l'intérêt de tous les élèves.

Nous devons refuser :

- Les suppressions massives de sections de BEP
- La prétendue expérimentation à la rentrée 2008 qui correspond dans notre académie à la quasi généralisation des baccalauréats professionnels en 3 ans prévue en 2009 par le ministre.
- La mise en place de ces baccalauréats sans redéfinition des contenus pédagogiques, des modes d'évaluation, sans grille horaire et sans cadrage national actuel
- La suppression massive de postes d'enseignants au fil de la montée en puissance du dispositif
- La réduction des enseignements dans certaines disciplines comme en biotechnologie
- L'inégalité engendrée au niveau de l'orientation des élèves vu l'absence de critères et de lisibilité

► Comme nous le pensions, le protocole de discussion proposé par le ministre et signé par certaines organisations syndicales n'a pas modifié la mise en place des baccalauréats professionnels 3 ans dès 2008 et leur généralisation en 2009. Selon les Académies, le pilotage de cette réforme a démontré la diversité des situations avec partout une même logique de démantèlement de l'Enseignement Professionnel Public.

► Notre mission est de permettre à nos élèves de réussir dans la voie professionnelle en leur proposant une diversité de parcours de formation et en leur permettant d'atteindre le plus haut niveau de qualification. Sans le maintien d'un diplôme qualifiant de niveau V tel que le BEP, quel sera l'avenir des élèves les plus en difficulté ? Les débouchés professionnels avec un CAP sont plus restreints voire inexistant dans certaines professions. La poursuite d'étude vers un bac pro est très difficile. **Seront-ils amenés à quitter le système éducatif sans qualification ?**

Sur ces bases, les organisations syndicales sollicitent à nouveau le Recteur de Nice pour répondre favorablement à la demande d'audience déposée dès le mois de novembre 2007. Elles ont décidé d'appeler en commun les personnels à signer et à faire signer la pétition contre la généralisation du BAC pro 3 ans dans l'académie de Nice dès 2008

Etablissement :

Nom Prénom	Signature	Nom Prénom	Signature

